



## CIRCUITS



Durée :  
**3h30**



Durée :  
**2h30**



Balisage :  
**marron**



Balisage :  
**violet**



Distance :  
**11 km**



Distance :  
**9 km 900**



Dénivelé :  
**240 m**



Dénivelé :  
**220 m**



Point de vue



Route  
**Danger**



Départ



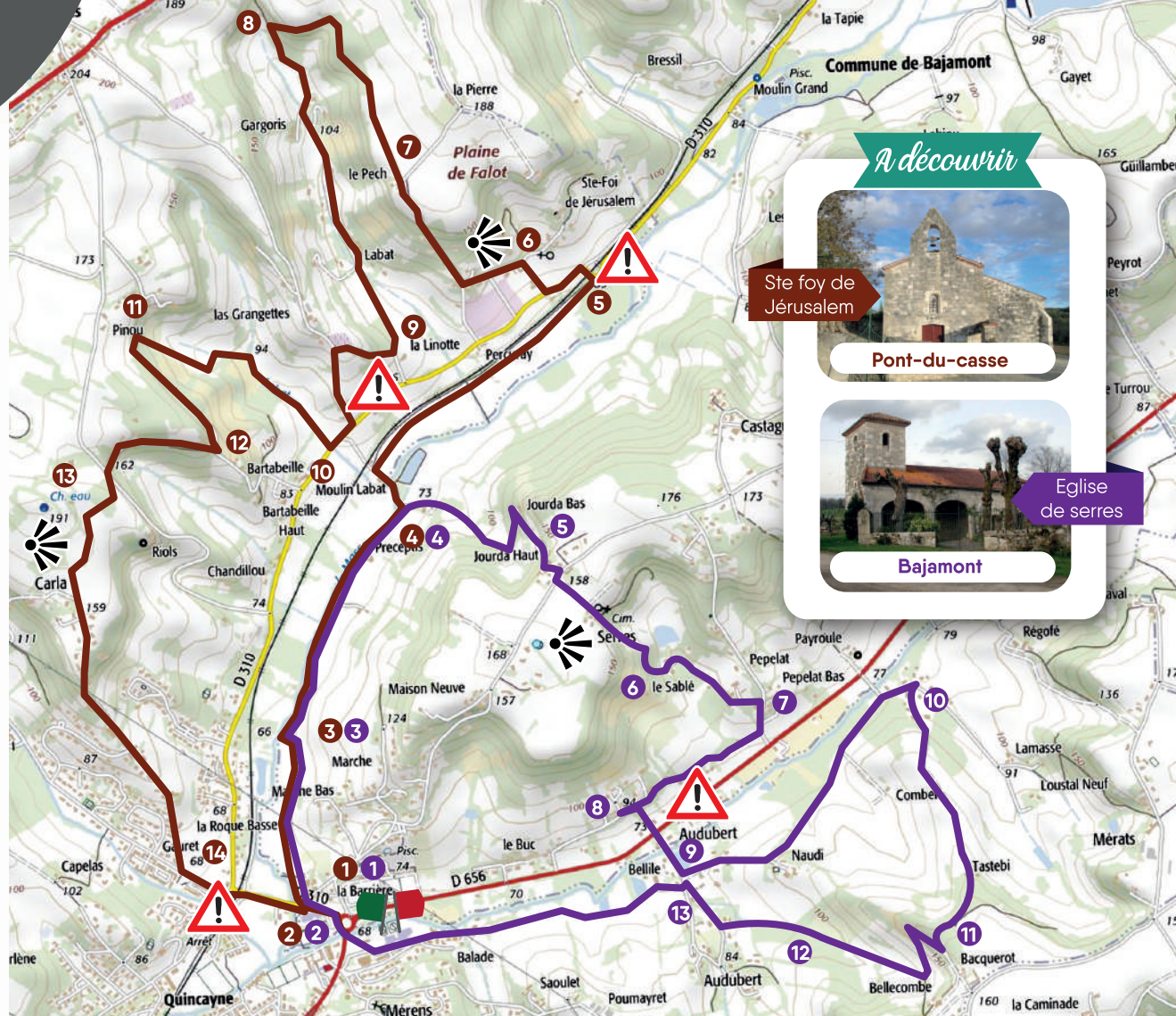
Arrivée



Départ et arrivée :

**Place GIANNINI**

- 1 Traverser la RD656, passer entre la salle des fêtes et l'école, franchir la passerelle et se diriger vers l'école Villemin.
- 2 Prendre la rue de Pont du Casse. Continuer sur le chemin herbeux le long des bassins de rétention.
- 3 Traverser le fossé, longer le ruisseau. Poursuivre tout droit sur la route goudronnée.



### A découvrir



- 4 Suivre circuit A à l'intersection. Traverser le ruisseau. A la maison du garde-barrière, prendre le chemin à droite et suivre la voie ferrée.
- 5 Traverser le pont SNCF, suivre la route à gauche. Prendre 1ère route à droite vers l'église de Sainte Foy de Jérusalem.
- 6 Dans le virage, prendre le sentier à gauche. A l'intersection, prendre à droite.
- 7 Au sommet, contourner la maison et prendre à gauche. Poursuivre sur sentier herbeux le long du bois. Descendre le sentier à gauche dans le bois.

- 8 A l'intersection, prendre le chemin à gauche. Poursuivre à droite sur la route. 1ère à gauche.
- 9 A l'intersection, prendre route à droite réservée aux riverains. Au carrefour, descendre à gauche et au stop prendre à droite RD310.
- 10 Rentrer dans le 1er chemin herbeux à droite. Tourner à gauche et longer la clôture. Passer la barrière et la refermer. Remonter le sentier. Passer la barrière et la refermer.
- 11 En haut de la côte, suivre le chemin à gauche.

- 12 A l'intersection, prendre le chemin à droite. Contourner la falaise par la droite et remonter la route. Poursuivre sur la route à l'intersection.
- 13 Traverser la route et monter en face le long d'un bois. Longer le champ et rejoindre la route. Descendre tout droit jusqu'à l'intersection. Vue sur la ville de Pont-du-Casse.
- 14 Prendre à gauche la route Alexandre Dumas. A gauche, traverser la voie ferrée et continuer sur la rue Villemin pour rejoindre le point de départ.

### B Départ et arrivée : Place GIANNINI

- 1 Traverser la RD656, passer entre la salle des fêtes et l'école, franchir la passerelle et se diriger vers l'école Villemin.
- 2 Prendre la rue de Pont du Casse. Continuer sur le chemin herbeux le long des bassins de rétention.
- 3 Traverser le fossé, longer le ruisseau. Poursuivre tout droit sur la route goudronnée.
- 4 Suivre circuit B à l'intersection. Continuer tout droit en montée. Au bout du chemin, prendre à droite vers la maison et continuer à monter à droite sur la route jusqu'à Jourda.
- 5 A l'intersection, prendre à droite et se diriger vers l'église de Serres.
- 6 A l'église, suivre la signalétique. Poursuivre en descente sur le chemin goudronné à gauche. A l'intersection, prendre la route à droite en descente.
- 7 Au transfo électrique, prendre à droite (voie sans issue). Au niveau de la maison, continuer tout droit.
- 8 Prendre chemin à gauche. Longer un grillage. Traverser la RD656 et prendre le chemin d'Audubert.
- 9 Prendre la 1ère route à gauche à la réserve incendie. Suivre la signalétique. Traverser un bois. Au croisement, suivre la route tout droit.
- 10 Prendre la 1ère route en montée à droite et poursuivre sur sentier herbeux.
- 11 Au sommet, virage à gauche, ensuite prendre le chemin en épingle qui descend sur la droite. Entrer dans le champ. Continuer la descente vers la droite pour rejoindre la 2ème clôture. Poursuivre le chemin jusqu'à la route par la gauche.
- 12 Prendre la route à droite jusqu'à la réserve à incendie.
- 13 Prendre la route à gauche et la 1ère à droite. Poursuivre tout droit sur un sentier herbeux et rejoindre le point de départ.